

PROCÈS - VERBAL  
D'ENQUÊTE PRELIMINAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

80306572

M. 11.80

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1

MPAGNIE  
UNITÉ  
C 04306  
PROCÈS N° 8017/1980/197

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE  
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS : Constatations d'objet volant non identifié.

Personne entendue : G \_\_\_\_\_, J -G \_\_\_\_\_

BANALISÉ

Pièces jointes : un plan de situation et photocopie des articles parus dans la Presse.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) B \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_ et M \_\_\_\_\_ G \_\_\_\_\_, gendarmes, A.P.J.

93

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du Code de Procédure Pénale ;

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

CE JOUR, le 12 novembre 1980 à 17 heures 25' se présente au bureau de notre brigade, Monsieur G \_\_\_\_\_, J -G \_\_\_\_\_ qui nous déclare avoir été témoin le 11 novembre 1980 vers 18 heures 30', du passage au-dessus de d'un objet volant aux caractéristiques et comportement suspects.

A cet effet nous Gendarme M \_\_\_\_\_ entendons :

G \_\_\_\_\_, J -G \_\_\_\_\_, commerçant, demeurant à \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ fils de J \_\_\_\_\_ et de L \_\_\_\_\_ C \_\_\_\_\_, marié, nationalité française, qui déclare :

« Hier soir vers 18 heures 30', je me trouvais au domicile de Monsieur M \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_ lorsque j'ai aperçu un objet volant présentant au moins quatre lumières clignotantes laissant supposer que l'appareil pouvait être de forme assez longue.

« L'engin venait du plateau de \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ de l'agglomération) et se déplaçait très lentement sans émettre de bruit en direction du plateau de \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ de l'agglomération). Le vol a duré environ une minute au-dessus de la région de \_\_\_\_\_

« L'engin semblait se déplacer à faible altitude en trajectoire rectiligne. Avant de disparaître les deux lumières de tête se sont séparées en augmentant fortement leur vitesse et en prenant des trajectoires divergentes. Je n'ai pas pu voir les dernières lumières disparaître car j'observais les deux premières. La source lumineuse clignotante était de couleur vert bleuté.

« A l'instant pendant lequel l'engin est passé au-dessus de l'agglomération le courant a été coupé une fraction de seconde puis s'est rétabli.

« Hier soir le temps était clair mais de nuit je n'ai pu définir une forme quelconque à l'engin.

« Le 12 novembre 1980 à 17 heures 45'.

« Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

.../...

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES  
M. le Préfet des A.R.P. à \_\_\_\_\_  
M. le Procureur de la République à \_\_\_\_\_  
M. le Général est la R.A. à \_\_\_\_\_  
Direction de la Gendarmerie et de la Justice militaire, Bureau exploit. \_\_\_\_\_  
Renseignements, Section opérations \_\_\_\_\_  
Archives transmises au Cdt de Groupement \_\_\_\_\_

DESTINATAIRES  
 1  
 1  
 1  
 1

DATE DE CLOTURE  
LE 29 NOV 1980

SIGNATURE(S)

.../...

Mentionnons que le phénomène aérien décrit ci-dessus par Monsieur  
G a été aperçu par de nombreuses autres personnes  
dans les départements des Alpes de Haute Provence et du Var.

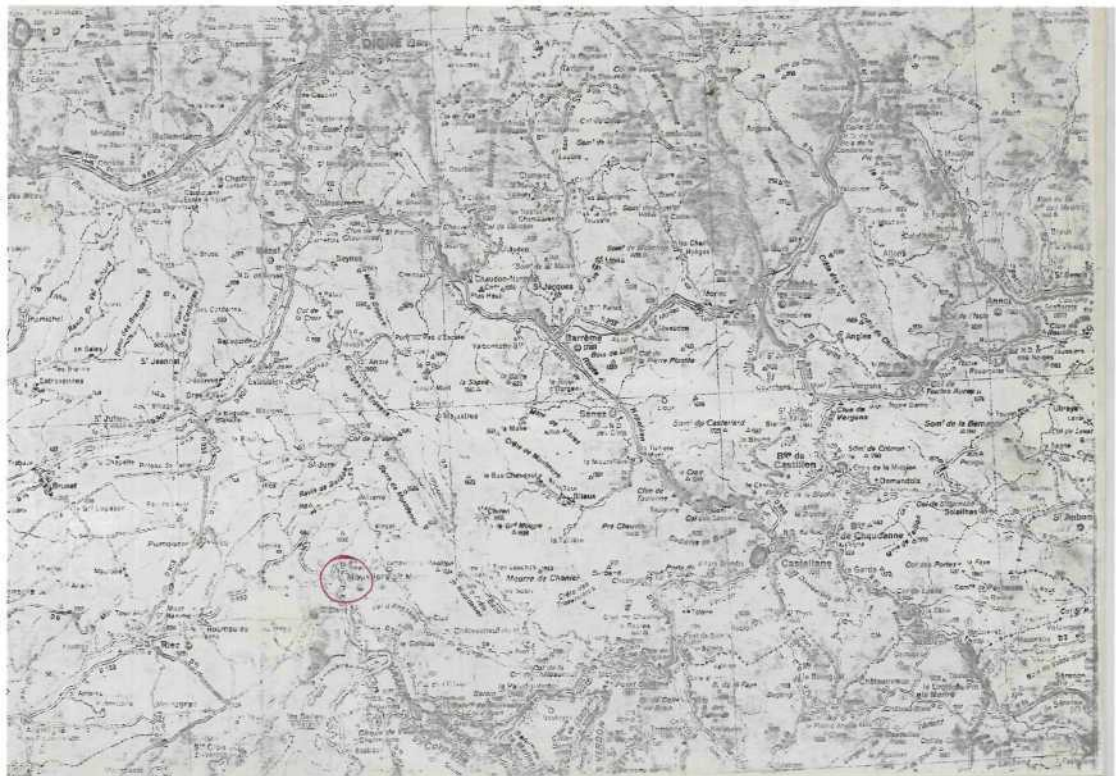
D'ailleurs cette observation a fait l'objet de nombreux articles  
parus dans la Presse locale et régionale.

Une photocopie de ces articles est jointe au présent procès-verbal.

BA

MG





# Les O.V.N.I. :

Éditions du

13/11/70

## Plusieurs observations plusieurs explications

Tandis que la sonde américaine Voyager I s'appêtait à traverser les anneaux de Saturne, de nombreux automobilistes qui regagnaient leur domicile au terme du long week-end du 11 novembre se sont livrés tant dans

à des observations insolites, à la suite de l'apparition d'une boule lumineuse dans le ciel.

Hier, dans plusieurs de nos éditions, nous avons déjà relaté l'émoi de correspondants qui ont téléphoné à notre siège et à nos rédactions locales, pour dire ce qu'ils avaient vu. Une constante dans les déclarations recueillies : l'heure à laquelle le phénomène s'est manifesté : mardi, 18 h 40.

Des habitants de ont aperçu une lumière blanche très intense qui tournait ensuite au vert et se dirigeait du

vers Au même moment, Mme P dont le mari est cardiologue à roulait en direction de la capitale de la sur l'autoroute. « Peu avant

d'arriver à j'ai eu l'attention attirée par une boule verte suivie d'une queue rouge-orangé qui, du nord, se déplaçait vers l'ouest à la vitesse d'un avion à réaction. J'ai d'abord pensé à un feu d'artifice avant de me raviser. » Remarques à peu près similaires de la part de Mme J qui rentrait elle aussi sur avec son époux quand au toujours vers 18 h 40, mais au-dessus de la R.N. elle releva la présence dans le ciel d'une « boule d'un très joli vert, de la grosseur d'une orange. Derrière elle, une traînée rouge d'un diamètre trois fois supérieur perçait au travers des nuages. Entre la boule lumineuse et la traînée, un court espace blanc. L'objet mystérieux — nous avons pensé à un feu d'artifice, noté également Mme J ou à une fusée de détresse, qui ne volait pas très haut dans le ciel, se déplaçait à l'horizontale, à une allure relativement lente. »

### Vous avez dit bizarre ?

Entre 18 h 30 et 18 h 45, la même lueur a été signalée entre et par M. F L et par M. et Mme V. dans le ciel de ; son passage a également été visualisé aux : « L'étrange phénomène, qui n'émettait pas le moindre son » a pu être contemplé durant une trentaine de secondes au maximum.

M. B M astronome à l'Observatoire de et président de la société astronomique, vers lequel les appels téléphoniques ont afflué, écarte l'éventuelle thèse d'un « O.V.N.I. » : « Le plafond étant mardi soir très bas, le phénomène devait se situer tout au plus à 2.000 ou 3.000 m d'altitude. Quelque chose a effectivement été vu, mais tout laisse penser qu'il s'agit d'un phénomène naturel et terrestre. » Et M. M d'appuyer ses dires sur « l'étrange ressemblance avec les fusées que les services météorologiques envoies dans le couloir aérien afin de connaître la direction et la force du vent quand le temps est instable. » L'astronome de l'Observatoire de fait d'autre part le parallèle avec les ballons-sondes qui sont généralement vus eux aussi et confondus avec quelque objet non identifié après le coucher du soleil : « La différence est que les ballons-sondes se situent à une plus forte altitude. »

Interrogés, les services météorologiques de l'aéroport de Nice affirment de leur côté n'avoir fait procéder à aucun lancement de fusées hier. « Et il ne faut s'agir de fusées lancées du centre de depuis plusieurs jours dans la mesure où elles se désagrègent très rapidement ! »

Il est en tout cas curieux que le « phénomène » en question, qui s'est manifesté jusqu'en ait été visible pratiquement à la même heure sur tout le (des observations ont été même faites à et dans le sud de Certains n'hésitent pas à parler de désintégration de satellites.

De à

A la préfecture maritime a précisé qu'il ne pouvait s'agir de tir, le Centre d'essais de la sur étant fermé hier 11 novembre, mais que, par contre, tous ses sémaphores ont adressé un rapport sur l'observation de cette étrange lueur. Une précision : les heures de « passage » semblent indiquer très nettement que l'engin ou l'objet se dirigeait d'est en ouest et a été aperçu de à et en quelques points de la

De son côté le à également, a été presque aussitôt alerté par téléphone mais ne peut, lui aussi, donner aucun éclaircissement quant à la nature de ce phénomène.

La question reste donc posée.

## O.V.N.I. dans le ciel de Mézel

L'objet volant non identifié aperçu dans le ciel de Mézel et de (voir édition du 12 courant) semble avoir terminé sa trajectoire dans la région dignoise.

En effet, le 12 vers 18 h 45, M. B. notre correspondant de Mézel descendait vers Mézel en compagnie de son épouse et d'un ami, M. G. Amis.

Ils aperçurent dans la nuit deux points lumineux bien

séparés sans pouvoir distinguer de masse entre les deux. Un feu bleu en tête, un feu vert en queue. Ceux-ci à la verticale du vallon de Mézel se dirigeant, à basse altitude de sud-est en nord-ouest. Le déplacement était horizontal et lent.

Ils pensèrent tout d'abord à un vol de nuit d'un hélicoptère mais en l'absence de feux rouges clignotants, ils apportèrent un certain intérêt à l'évolution de ces feux célestes.

Trois à quatre secondes plus tard, ces feux crépitaient comme le font les pétards des feux d'artifice en fin de combustion.

Puis les deux feux s'éteignirent avant d'atteindre l'horizon barré par les collines.

L'O.V.N.I. qui pourrait bien être un engin expérimental lancé depuis les laboratoires de recherches de la marine à Mézel semble avoir terminé sa trajectoire en fin de combustion dans les parages de la gare de Mézel. B. B.

## La lueur dans le ciel azuréen : c'était bien une météorite

Le phénomène lumineux qui a intrigué le 11 novembre (1), en fin d'après-midi, un très grand nombre de nos lecteurs a été également vu par M. P. C. astrologue titulaire à l'observatoire de Mézel alors qu'il circulait en compagnie de sa femme entre Mézel et Mézel.

Ayant identifié la lueur comme un météore très curieux, rare, mais tout à fait naturel, il nous relate ainsi l'observation qu'il en a faite :

« Nous circulions en voiture par un temps partiellement dégagé, quand notre attention fut attirée par un météore très lumineux se déplaçant parallèlement à l'horizon. L'éclat, la vitesse lente du phénomène, sa durée, son sillage sont tout à fait remarquables.

« Il s'agit d'une météorite pénétrant dans l'atmosphère terrestre sous une faible incidence. La vitesse lente de six à sept degrés par seconde dépend, en fait, de la direction de la vitesse réelle par rapport à l'observateur. L'éclat était supérieur à celui d'une planète, magnitude moins dix dans l'échelle utilisée par les astronomes. La dimension apparente de six à sept minutes d'arc était due à l'irradiation causée par l'incandescence. La traînée mesurait dix degrés au moins, sa couleur rouge et verte est typique des particules métalliques portées à très haute température qui se détachent de la météorite par suite du frottement et qui brûlent immédiatement. Le météore disparaissait derrière les sommets voisins et reparissait dans le ciel tout en éclairant par diffusion les nuages d'orage qui l'interceptaient parfois à nos yeux.

« La grosseur réelle de ces météorites ne dépasse pas quelques centimètres, la hauteur du phénomène lumineux est de cent à cent cinquante kilomètres, la vitesse du projectile est de 15 à 35 km/s, et la longueur de la traînée de plusieurs dizaines de kilomètres. Le corps se trouvait au-dessus de Mézel et est tombé probablement au Mézel après s'être consumé tout à fait ou presque entièrement. Par suite du temps partiellement couvert le phénomène n'a pas été observé à l'observatoire de Mézel.

(1) Voir Mézel des 12 et 13 novembre 1980.

## O.V.N.I. dans le ciel de Mézel

Un objet volant non identifié a été aperçu, hier, en début de soirée, par M. F. L. entre Mézel et Mézel.

« Il était 18 h 35, nous a-t-il rapporté, encore sous le coup de l'émotion lorsqu'à la hauteur des usines mon regard a été attiré par une lueur bleu-vert dans le ciel. J'ai d'abord pensé à une petite fusée tirée par un fétard quelconque, mais bien vite je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'autre chose. J'ai stoppé ma voiture, éteint le moteur et j'ai alors pu contempler cet étrange phénomène pendant une trentaine de secondes, bien que sa course, régulière, m'ait parfois été cachée par les nuages. Il n'émettait pas le moindre son, mais je peux dire que cet objet volait à une vitesse assez phénoménale. Il se dirigeait d'est en ouest. »

### Phénomène lumineux dans le ciel de Mézel

Hier, vers 18 h 30, alors qu'il sortait sur la terrasse de sa villa située à 800 m du bord de mer, à Mézel M. V. a aperçu dans le ciel un cône lumineux « très vert » se déplaçant vers l'ouest à une « vitesse vertigineuse ».

Le cône est soudain devenu jaune avant de se désintégrer en trois boules qui ont ensuite disparu de son champ de vision.

Alertée par son mari, M<sup>me</sup> V. aurait également aperçu ce phénomène lumineux qui n'a duré que quelques secondes.

la météorite (?) était aperçue, à 18 h 45 précises. Elle suivit la direction est-sud-ouest à une altitude jugée très basse, 800 à 1.000 m par tous ceux qui suivirent l'espace d'une dizaine de secondes la trajectoire de ce cône de feu totalement blanc incandescent et ayant des reflets bleutés sur le pourtour.

Chacun remarqua avant qu'il ne disparaisse derrière les premiers contreforts de Mézel la dislocation partielle de la partie arrière ; plusieurs blocs se détachèrent tout aussi lumineux que l'ensemble puis se dispersèrent dans le ciel avant de s'éteindre totalement.

*Nice, matin 14/11/80  
Détail du vol de Mézel  
à Mézel, se des Alex de Provence.*

*3/12/11/80  
2 detours de*

01 N° GEPAN Doc (18)

80306572

02 N° Département (A2)

03 Nom de la Brigade (A20)

[Empty grid for name of the brigade]

04 Nombre témoins (≤ 9) (12)

01

05 Noms témoins (A20)

N° 1 G P J.G

N° 2 [Empty grid]

N° 3 [Empty grid]

N° 4 [Empty grid]

N° 5 [Empty grid]

N° 6 [Empty grid]

N° 7 [Empty grid]

N° 8 [Empty grid]

N° 9 [Empty grid]

06 Jour (A2)

11

07 Mois (A2)

11

08 Année (A2)

80

09 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (12)

01

N° question	clef (A2)	information (A20)
10	J.G	Pb n n, ARTICLES Presse
11	[Empty]	[Empty]
12	[Empty]	[Empty]
13	[Empty]	[Empty]
14	[Empty]	[Empty]
15	[Empty]	[Empty]
16	[Empty]	[Empty]
17	[Empty]	[Empty]
18	[Empty]	[Empty]
19	[Empty]	[Empty]





Phase n° [ ] du témoin n° [ 01 ]

01 Heure (A6) [ 18h30 ]

02 Terme (A15) [ OBJET VOLANT ]

03 Forme (A15) [ NE PEUT DEFINIR ]

04 Couleur (A15) [ VERT BLEUE ]

05 Taille (A15) [ ASSEZ LONGUE ]

06 Trajectoire (A15) [ RECTILIGNE ]

07 Cap (A15) [ ]

08 Vitesse (A15) [ ]

09 Bruit (A15) [ SANS BRUIT ]

10 Décor (A15) [ ]

11 Phénomène/décor (A15) [ ]

12 Direction de l'obs. (A15) [ GOURCHON (EST) ]

13 Nébulosité (A15) [ CLAIR ]

14 Distance (A15) [ ]

15 Nombre d'informations supplémentaires ( $\leq 15$ ) (I2) [ 09 ]

N° question	clef A2	information (A15)
16	PE	4 CLIP ANOTANTS
17	AL	FAIBLE
18	EP	SE SEPARER EN 2
19	DE	OBJET DIVERGENT
20	FC	COURANT COUPE
21	EP	DISPARAIT
22	[ ]	[ ]
23	[ ]	[ ]
24	[ ]	[ ]
25	[ ]	[ ]
26	[ ]	[ ]
27	[ ]	[ ]
28	[ ]	[ ]
29	[ ]	[ ]
30	[ ]	[ ]